



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

N°39

Bilan Colza

12/12/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Sandrine REGALDO et Romain
TSCHEILLER / **ARVALIS**
s.regaldo@arvalis.fr
r.tscheiller@arvalis.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°39
du 12/12/2018 »**



Ce qu'il faut retenir

• **Bilan colza 2017 – 2018**

- Réseau colza en Poitou-Charentes
- Bilan sanitaire synthétique
- Ravageurs
- Maladies
- Adventices

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

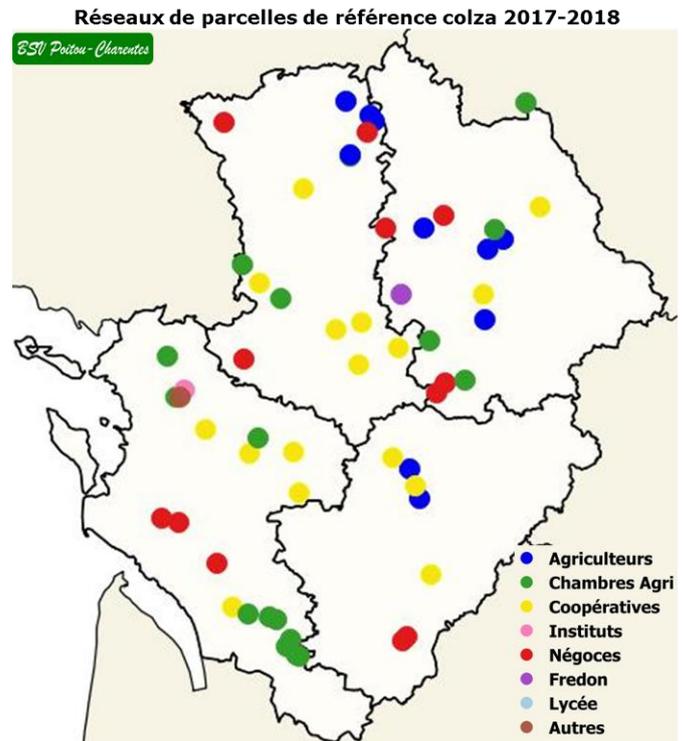
Réseau colza 2017-2018

Ce réseau est constitué de 58 parcelles ayant fait l'objet d'observations (dont 4 parcelles insuffisamment observées). Ces parcelles sont suivies par des agriculteurs et des techniciens des différentes structures impliquées dans le BSV (Cf. carte ci-contre).

Ce réseau a permis de suivre de façon optimale la majorité des parasites habituels du colza. Les données issues de ces parcelles sont enregistrées dans la base Vigicultures puis transférées dans la base Epyphit (base de données nationale du Ministère de l'agriculture).

L'analyse de risque sanitaire pour cette culture prend en compte aussi :

- Les informations provenant des parcelles flottantes et des tours de plaine des partenaires du BSV.
- Les informations provenant des modèles : Limaces, vol des différents ravageurs du colza, développement des larves d'altise d'hiver....
- Les informations provenant du Kit sclérotinia et des observations de laboratoire.

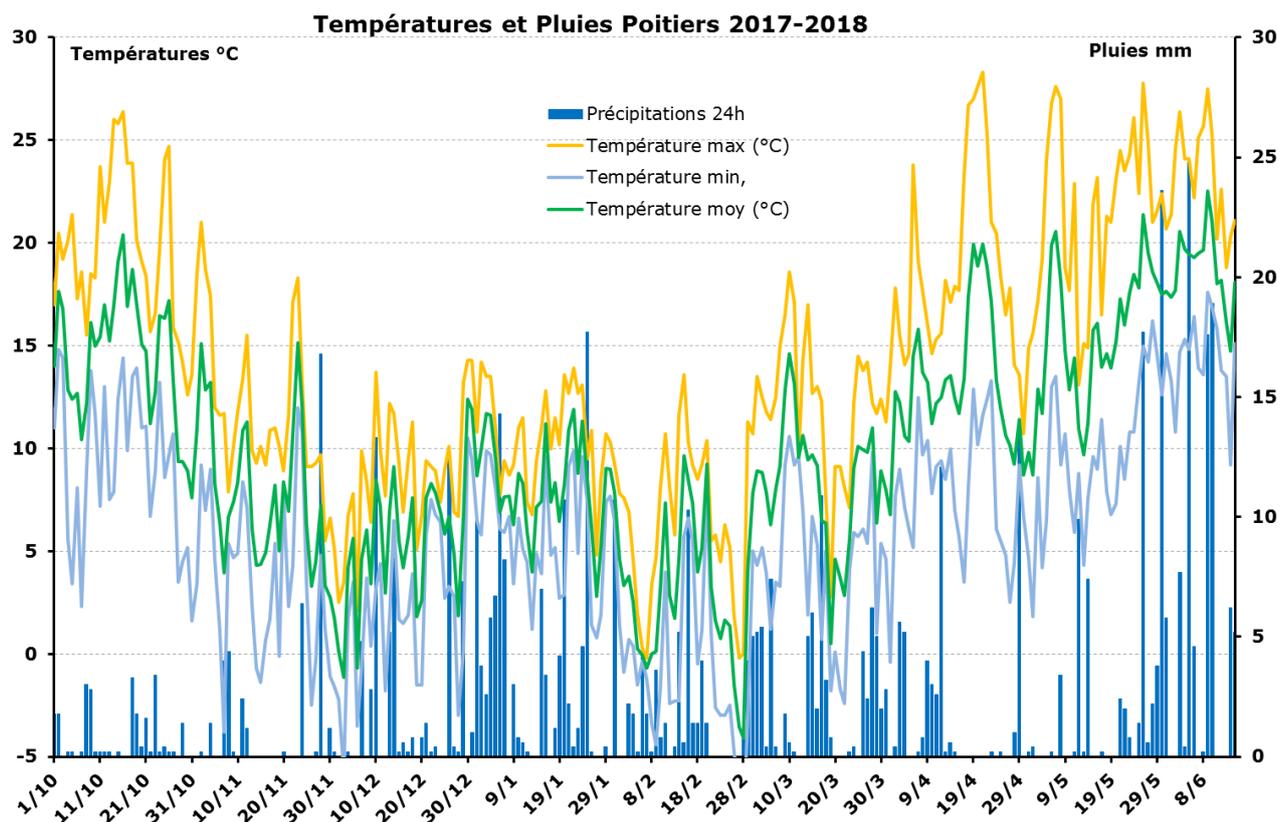


Merci aux observateurs du réseau :

Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, Bellanné SA, Bien aimé négoce, CA17, CA79, CA86, Cap Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejésus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Tonnay Boutonne, Ets FERRU, Ets LAMY, Ets PIVETEAU, FDCETA 17, FREDON Poitou-Charentes, HURE Agriconsult, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, SCA Sèvre et Belle, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

Particularités de la campagne 2017-2018

• Bilan climatique

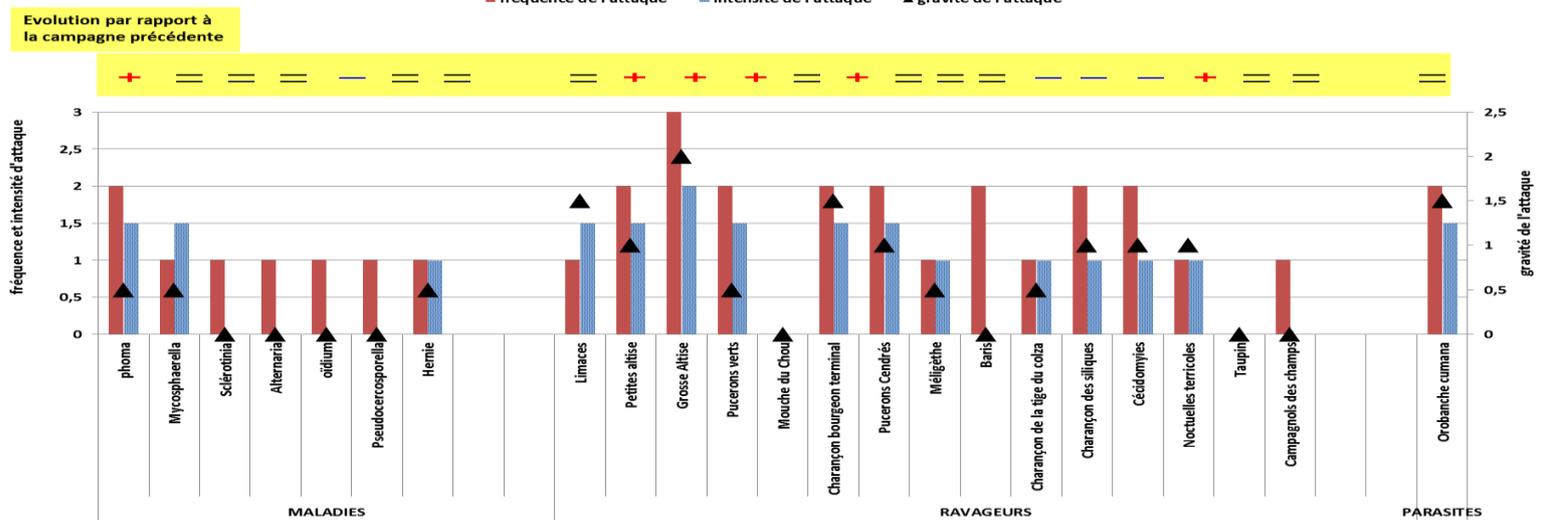


La campagne 2017-2018 est caractérisée par

- Un automne chaud et sec, sans être défavorable au développement des colzas, mais favorable pour les ravageurs.
- Hiver frais mais particulièrement pluvieux sans effet défavorable sur les cultures en place.
- Printemps chaud permettant un développement rapide des colzas. Le mois d'avril a été sec et chaud et a permis une accélération de la floraison. Les 2 mois suivants ont été plus chaud et plus orageux que la normale.

Bilan sanitaire

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur colza en 2017-2018 en Poitou-Charentes (niveau et gravité d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)



Fréquence et intensité des attaques pour les maladies et pour les ravageurs observés sur le réseau (niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3). La gravité de l'attaque en Poitou-Charentes combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année sur la culture du colza, sans prendre en compte la mise en œuvre des différentes stratégies de protection.

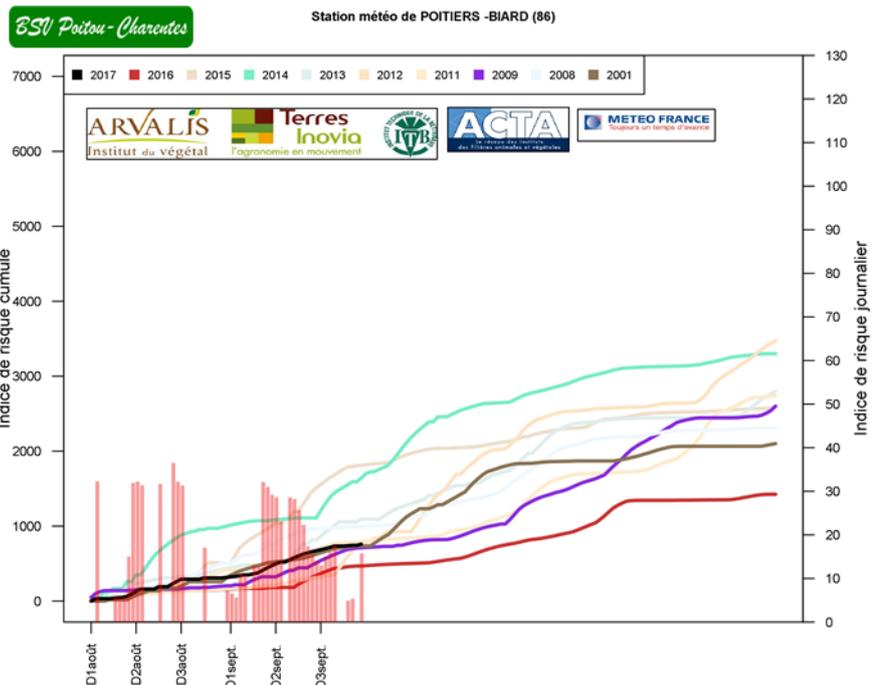
Ravageurs

• Limaces

Bien que la météo ait été propice à l'implantation et au développement du colza à l'automne, les pics de chaleur des mois de juillet et août associés au manque de précipitations ont été défavorables au développement des limaces. Selon le modèle Limace, l'indice de risque lié à l'activité de ces ravageurs est resté faible pendant toute la période de sensibilité des colzas (courbe noire du graphique).

La présence des limaces ainsi que de leurs attaques, en fréquence de parcelles et en intensité, ont été faibles.

Au final, le risque limace n'a été pris en compte que fin septembre dans les colzas en situation de forte sensibilité (développement tardif). Le risque limace a été pratiquement aussi faible que la campagne précédente où nous avons atteint le plus bas niveau de la décennie (courbe rouge du graphique).



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base

• Tenthrède de la rave

Les adultes sont observés de début septembre à début octobre. Les fortes captures du 10 octobre ont été suivies rapidement, dès mi-septembre, par des attaques foliaires (souvent localisées) dans quelques parcelles. Peu de parcelles ont atteint le seuil indicatif du risque (1 seule parcelle du réseau).

Le risque a été globalement faible car les tenthrèdes n'étaient présentes que dans les parcelles levées précocement, qui ont ensuite rapidement dépassé la période de risque.

• Altise des crucifères

Les attaques de petites altises sont observées sur les colzas déjà levés fin août. Avec les fortes températures des 28 et 29 août, des attaques de petites altises sont signalées dans de nombreuses parcelles souvent proches des anciennes parcelles de repousses de colzas retournées ou détruites (dans les Charentes et Sud Deux-Sèvres). Ces attaques ont progressé au fur et à mesure des levées de colza mais elles ont été généralement faibles sauf dans quelques parcelles (en sud Vienne) où des re-semis partiels ont été réalisés. Une baisse des populations a été notée à partir du 20 septembre.

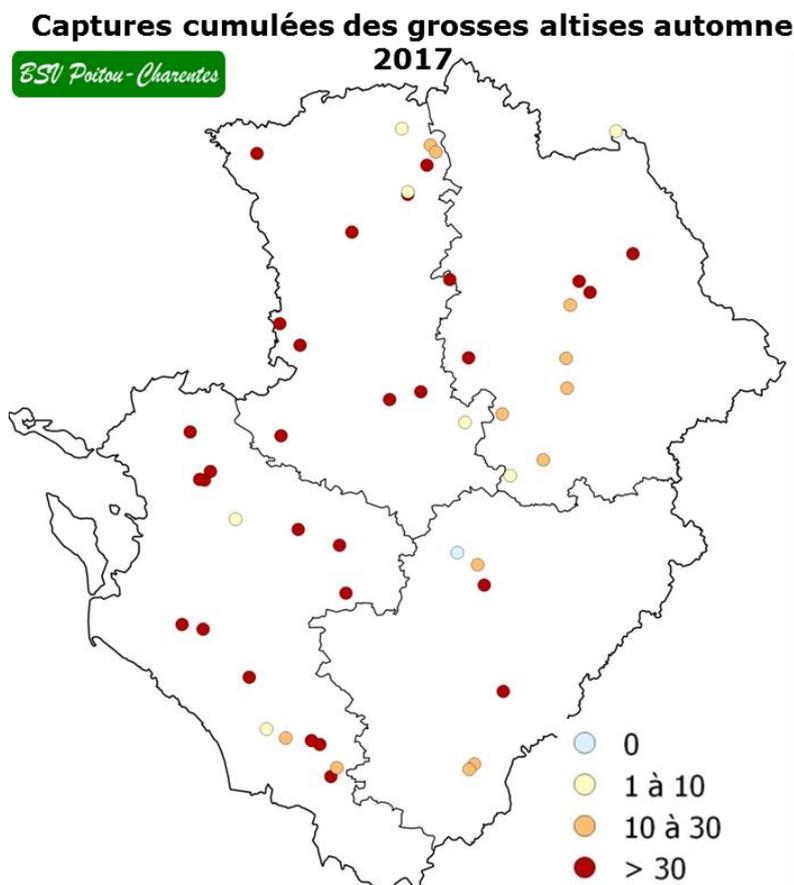
Le risque lié à ce ravageur a été modéré lors de la levée du colza.

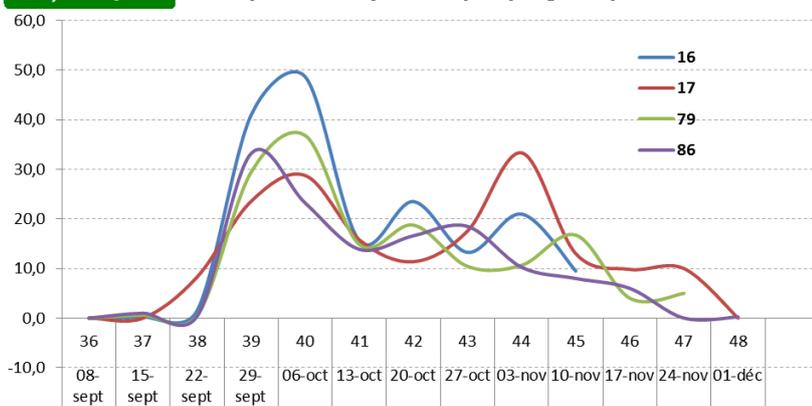
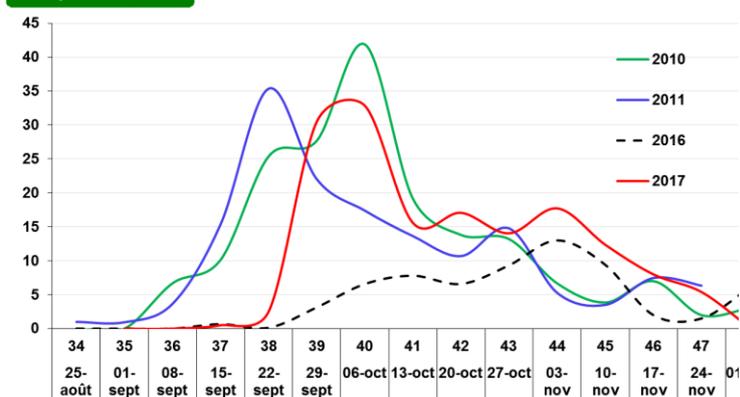
• Altise d'hiver adulte

Les populations de grosses altises ont été plus importantes par rapport aux années précédentes avec des intensités de captures comparables à celles des automnes les plus marquants de 2010 et 2011. Cette dynamique a été pratiquement similaire dans les 4 départements de Poitou-Charentes. Elle s'explique par les températures élevées de l'été et le retour des pluies lors de la dernière décade d'août favorisant les levées de colza et les premières émergences des grosses altises. La fraîcheur du mois de septembre a permis une sortie massive des adultes après le 20 septembre. La pleine activité des adultes est observée d'octobre jusqu'à mi-novembre.

Les captures cumulées de grosses altises concernent tout le Poitou-Charentes avec des piégeages ponctuellement plus élevés dans les départements de la Charente et de la Charente-Maritime.

Le risque lié aux morsures alimentaires des adultes a été généralement important sauf pour les colzas très précoces dont la masse foliaire était suffisamment importante pour tolérer les attaques en périodes de fortes captures.





Dans de nombreuses situations, le pic d'activité des grosses altises a coïncidé avec la période de sensibilité des colzas. Le seuil indicatif de risque a été atteint fin septembre - début octobre pour une majorité des surfaces.

• Larve

Les larves sont observées à partir de mi-octobre avec 0,7 à 1 larve par pied. L'infestation a progressé rapidement pour atteindre 8 larves/pied dans certaines situations en Charente-Maritime et sud Deux-Sèvres. Le risque a été fort dès fin octobre dans la moitié sud de Poitou-Charentes et modéré dans la partie nord. Avec les températures favorables de novembre, les populations larvaires ont continué à progresser malgré les protections potentiellement réalisées.

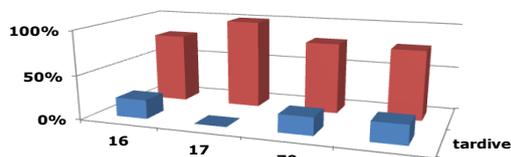
Globalement cette année, le risque lié à ces larves a été fort, notamment dans les parcelles tardives ou ayant subi des pertes foliaires importantes.

• Enquête sur les larves d'altises d'hiver : Synthèse

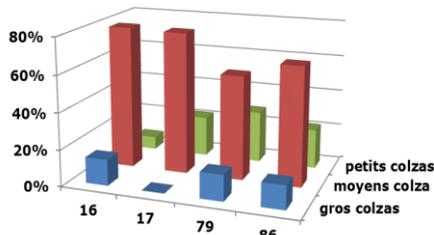
67 réponses ont été collectées, 9 en Charente et 14 Charente-Maritime, 21 et 23 réponses respectivement dans les Deux-Sèvres et la Vienne.

Pour les parcelles enquêtées, les semis ont été effectués à 79% à des dates précoces à normales. La majorité des parcelles au moment de l'observation correspond à des moyens colzas (67%) et seulement 12% des parcelles ont des gros colzas. Les petits colzas sont non négligeables en Poitou-Charentes (21%). Ces dernières sont issues à 50% des parcelles semées tardivement et seulement à 15% des parcelles semées à une date précoce ou normale.

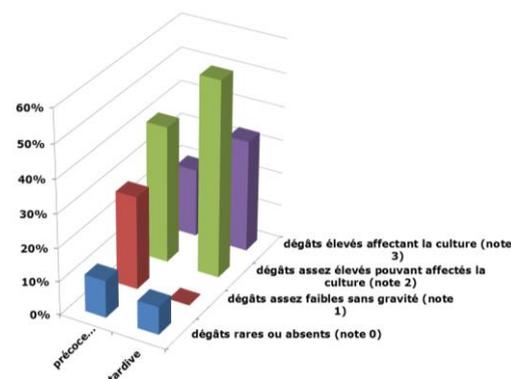
% des parcelles par période de semis par département



% des parcelles selon l'état des colzas par département



% des parcelles selon le niveau des dégâts par période de semis



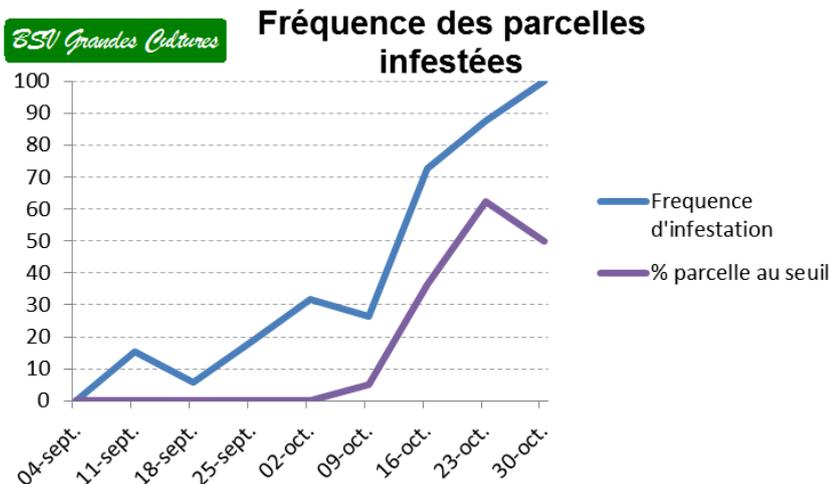
Quant aux dégâts liés aux larves de grosses altises, les $\frac{3}{4}$ des parcelles en présentent des dégâts suffisamment importants pour affecter potentiellement la culture. Seulement $\frac{1}{4}$ des parcelles ne présente pas de dégât ou, sont sans gravité sur le potentiel de rendement. Notons que les dégâts sont majoritairement plus élevés sur les semis tardif.

À l'exception de 3 parcelles qui sont en cultures associées (gros à moyen colzas et semis précoce à normal), toutes les parcelles ont reçu au moins une protection contre ce ravageur ; la première ciblant les populations d'adultes qui sont arrivées massivement à un stade sensible aux morsures foliaires, les autres protections concernant les larves d'altises. Le nombre de protection moyen est plus faible dans les parcelles ayant des dégâts rares ou assez faibles sans gravité (notes 0 à 1) alors qu'il avoisine 3 passages en moyenne pour les parcelles ayant des dégâts assez élevés à élevés (notes 2 à 3).

Cette synthèse confirme les observations de l'enquête kilométrique effectuée par Terres Inovia et met en évidence le taux important de parcelles impactées par ce ravageur. Une implantation précoce, dans des bonnes conditions pour un bon démarrage de la culture, permet de supporter les attaques de larves d'altises.

• Pucerons verts du pêcher

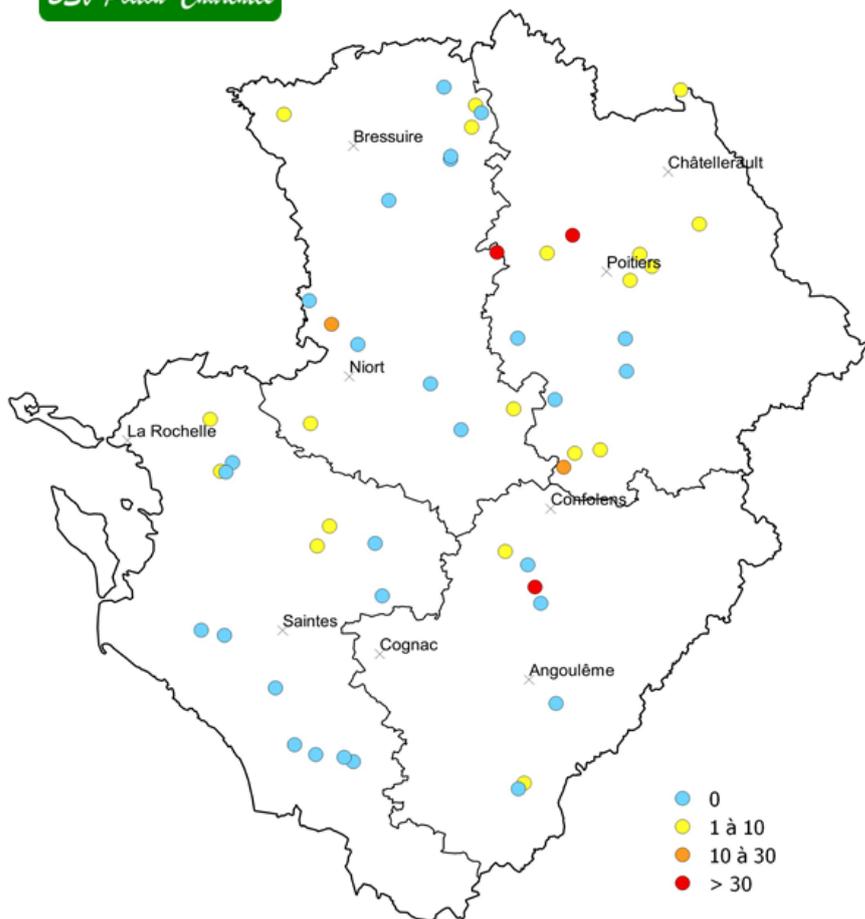
Ils sont observés à partir de début septembre dans très peu de parcelles. L'infestation touche de plus en plus de parcelles courant octobre, puis quelques parcelles atteignent le seuil indicatif de risque à partir de la mi-octobre. Cependant, le risque est resté globalement modéré mi-octobre où de nombreuses parcelles étaient pourtant au stade sensible. Cette infestation est restée latente jusqu'à fin novembre mais sans progression du risque.



• Charançon du bourgeon terminal

Nombre moyen de CBT par piège relevé en PC

BSV Poitou-Charentes

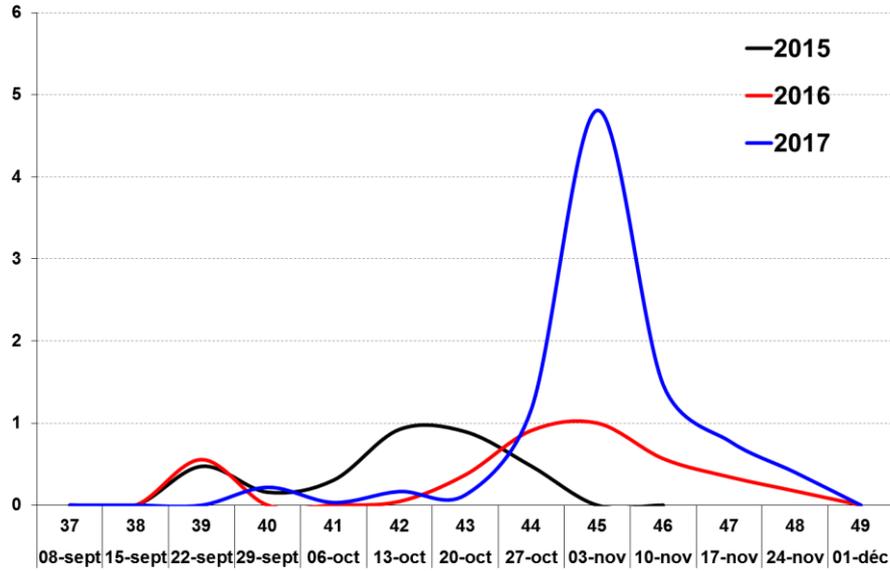


Le pic de vol a été observé lors de la première semaine de novembre (semaines 44-45). Les captures ont essentiellement été observées dans la Vienne et dans les territoires limitrophes des Deux-Sèvres et de la Charente. La dynamique du vol est comparable à celle des années précédentes mais avec une intensité plus importante.

En Poitou-Charentes, les populations restent généralement faibles et très disparates selon les localités.

Le risque lié à ce charançon a été globalement modéré en cas de présence, avec un bémol pour le colza chétif et/ou cumul d'attaques importantes de larves de grosses altises.

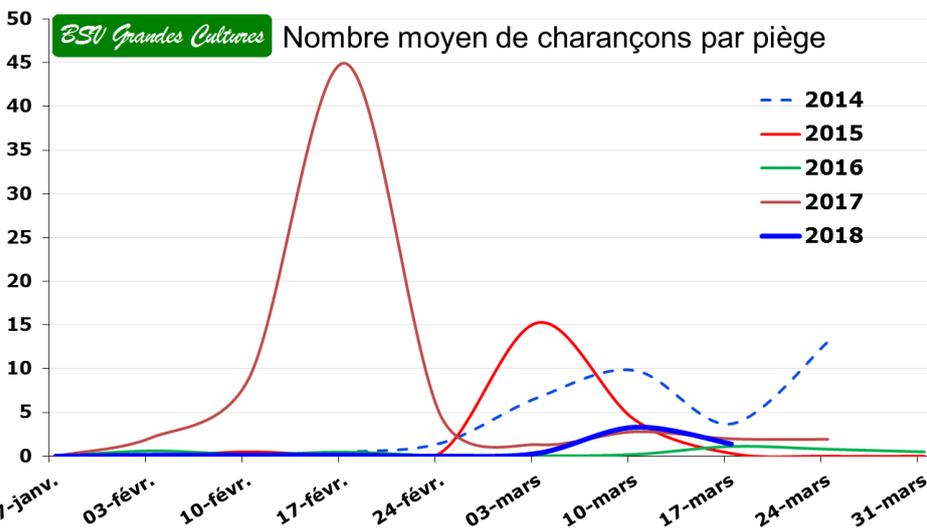
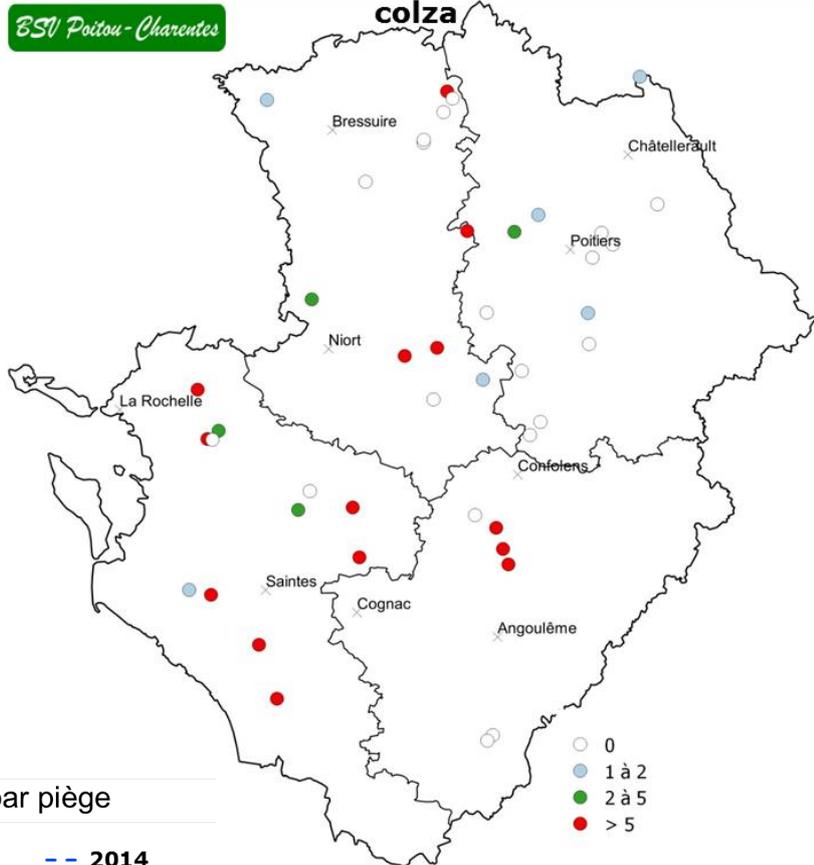
Dans la majorité des situations, le risque lié à ce ravageur a été pris en considération lors de l'évaluation du risque lié aux larves de grosses altises.



Charançon de la tige du colza

49 parcelles ont été concernées par le suivi du charançon de la tige du colza. Les 1^{ères} captures ont été notées dès fin janvier mais le temps pluvieux et froid de février a stoppé le vol de ce charançon. Les captures ont repris à partir de début mars et se généralisent vers le 10 mars mais en restant à un niveau très faible. Le pic de vol est donc noté entre le 10 et 15 mars avec une moyenne de 3,3 charançons par piège. Les captures ont vite régressé.

Captures cumulées du Charançon de la tige du colza



Comparé aux années précédentes, le vol de ce charançon est tardif et très faible mais son pic de vol coïncide malgré tout avec la période de sensibilité de nombreuses parcelles.

• Charançon de la tige du chou

La dynamique de vol de ce ravageur a été comparable à celle du charançon de la tige du colza. Mais, ce ravageur n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions.

• Méligèthes

Ils sont détectés dans les cuvettes début mars, sur des stades variables de C2 à D2 (32 à 53), mais l'observation sur les plantes révèle des densités faibles pendant les stades sensibles du colza. L'intensité d'infestation a faiblement progressé courant mars sans atteindre le seuil indicatif du risque. Les conditions climatiques du mois de mars ont profité au développement rapide des colzas lui permettant de tolérer la présence des méligèthes dans la majorité des situations.

Le risque a été généralement faible sauf pour les quelques parcelles les plus tardives qui étaient au stade D1 lors de la 2^{ème} et 3^{ème} semaine de mars.

• Charançon des siliques / cécidomyies

Il est observé sur les plantes début avril dans seulement 10% car son vol a été ralenti par les températures en dessous de 15°C de début du mois. Le nombre de parcelles porteuses a progressé timidement par la suite (32% des parcelles mi-avril) mais les infestations sont restées limitées avec un seuil atteint dans seulement 20% des parcelles.

Les attaques par les cécidomyies ont été signalées dans quelques parcelles, plus particulièrement dans les bordures. Ces attaques ont été généralement faibles, légèrement plus faibles que celles des années précédentes.

Le risque évalué pour ce ravageur a été faible à modéré mi avril pour le Poitou-Charentes.

• Puceron cendré du chou

La présence des pucerons cendrés a été signalée la 2^{ème} semaine d'avril dans les différents territoires. Les populations ont par la suite progressé timidement pour devenir significatives en bordure de parcelles vers le 20 avril et atteindre le seuil indicatif du risque fin avril dans quelques situations (5 à 10% des parcelles, au stade G4-BBCH73). Mi-mai, la majorité du colza est encore au stade sensible (G4-BBCH73) et l'infestation par ces pucerons ne concerne que 20% des parcelles, à des niveaux en dessous du seuil. Les populations ont commencé à régresser à partir du 20 mai.

Les auxiliaires (adultes de coccinelles et syrphes) ont été observés vers le 20 avril dans de nombreuses parcelles puis ils se sont développés fortement au mois de mai. Leur action sur les populations de pucerons a été visible à partir de fin mai dans certaines parcelles.

Le risque puceron a été modéré la 1^{ère} quinzaine de mai puis faible le reste du temps. Le seuil indicatif du risque (évalué en milieu de parcelle) a été atteint dans quelques rares parcelles.



Photo : Larve de Syrphe prédatrice de pucerons (Fredon PC)

La pression exercée par ce parasite a été proche de celle notée lors de la précédente campagne, mais moins importante qu'en 2016.

Maladies

- **Sclerotinia**

Dès début floraison, des kits pétales ont été utilisés pour la détection des contaminations. Ils se sont révélés contaminés par le sclérotinia sur les 23 parcelles testées. Malgré des conditions climatiques humides favorables à son développement (pluie, rosée), ce champignon est resté très discret en végétation post-floraison. Les attaques signalées ont été très rares et tardives (sur les ramifications secondaires).

- **Mycosphaerella et oïdium**

Le *mycosphaerella* est signalé dès la reprise de végétation (fin mars) sur les feuilles en Vienne et en nord Charente-Maritime. Cette maladie de fin de cycle a peu évolué jusqu'aux siliques.

Le risque a été faible lors de cette campagne et, au final, n'a eu aucun impact sur le colza en Poitou-Charentes.

Adventices

- **Orobanche rameuse**

Son développement a été assez lent ce printemps et les premières émergences ont été observées début mai en post-floraison des colzas, sauf pour les variétés à bon comportement où les premières émergences ont été observées fin mai. La floraison de l'orobanche a été tardive car elle n'a eu lieu qu'à partir de fin mai. Ce retard de développement a permis de limiter son impact sur le rendement. Sur la plateforme d'essais de Terres Inovia, la variété de colza « *Veritas CL* » (témoin sensible) est récoltée à 10 q alors qu'« *Es Angel* » (témoin à bon comportement) donne 24 q, sans traitement clearfield. « *Es Angel* » obtient la note de gravité 3, reflet de la forte pression orobanche de l'année. Des agriculteurs utilisant la combinaison lutte génétique et chimique contre l'orobanche rameuse, totalisent 25 à 30 q de moyenne dans les parcelles infestées. Résultat certes insuffisant, mais tout à fait honorable au regard des rendements faible à médiocre des autres régions. Cependant, le couple infernal « grosse altise et orobanche rameuse » a fortement endommagé certains colzas.

L'orobanche rameuse continue malheureusement sa progression car de nouvelles parcelles ont été signalées contaminées sur les outils de signalement suivants:

<http://www.signalement-adventices.fr/>

<http://www.terresinovia.fr/orobanche/>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bellanné SA, , Bien aimé négoce, CA16, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC VILLEJESUS, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillet, Coop Tonnay Boutonne, ETS FERRU, ETS LAMY, FDCETA17, FREDON Poitou-Charentes, GEVES, HURE Agriconsult, SCA Sèvre et Belle, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".